

Monsieur LABORIE André
2 rue de la FORGE
31650 Saint Orens

Doullé
Le 31 septembre 2005

Monsieur le Président
Bureau d'aide juridictionnelle
TGI de Toulouse.
31000 TOULOUSE

Objet : Demande d'aide juridictionnelle provisoire.

Monsieur le Président,

IL nous a été signifié le 16 juin 2005, une reprise des poursuites à notre rencontre devant la chambre des criées au TGI de Toulouse pour le 6 octobre 2005 et pour le compte de la société CETELEM, PASS, AGF.

Que ces poursuites sont abusives, de nombreuses voies de recours sont pendantes, devant la cour de cassation sur le plan civil et devant la juridiction pénale devant le doyen des juges d'instructions.

Les parties adverses par leurs conseils ne veulent pas entendre les différentes voies de recours saisies et actuellement toujours pendantes.

Les parties adverses n'ont aucun titre exécutoire pour faire valoir une créance et autres, un seul harcèlement procédural est actuellement pendant pour nous porter préjudices.

Que la procédure devant la chambre des criées pour établir des dire en contestation est obligatoire par avocat, raison de la demande au vu de ma situation financière, sans aucun revenu, au RMI ce dernier suspendu à la demande de vos services.

L'avocat dans cette affaire sera toujours le même, Maître SEREE de ROCH 12 boulevard de Strasbourg 31000 TOULOUSE.

Dans l'attente de l'octroie de l'aide juridictionnelle provisoire et la nomination de Maître SEREE de ROCH pour établir des dire pour l'audience du 6 octobre 2005, je vous prie de croire à l'expression de mes sentiments distingués.

Monsieur André LABORIE



Ci-joint assignation pour le 6 octobre 2005. (Les dire doivent être déposés 5 jours avant et le temps nécessaire pour que Maître CEREE de ROCH s'en occupe).

CABINET Ludovic SEREE de ROCH
Avocats à la Cour

12, boulevard de Strasbourg
31.000 TOULOUSE
Tel : 05.61.62.59.05. Fax : 05.61.62.94.07.
Case Palais n°192.

Ludovic SEREE de ROCH

Chargé d'Enseignements à l'Université.
Docteur en Droit.
Diplômé de l'Institut d'Études Politiques.
Diplôme d'Études Européennes.
Prix de Thèse.
Lauréat de la Faculté.

Patrick LAGASSE

Avocat-Collaborateur

Toulouse, le 7 septembre 2005

MONSIEUR ANDRE LABORIE
2 RUE DE LA FORGE
31650 SAINT ORENS

Dossier : LABORIE / CETELEM

Cher Monsieur,

Comme je vous l'ai indiqué lors de notre dernier entretien, compte tenu des difficultés rencontrées dans le traitement de vos procédures et des multiples impayés concernant vos dossiers AJ, vous comprendrez que je ne peux intervenir pour assurer la défense de vos intérêts dans cette nouvelle procédure qui vous oppose à la société CETELEM, sans avoir obtenu au préalable désignation du Bâtonnier.

Je vous remercie en conséquence de bien vouloir prendre vos dispositions en ce sens.

Je vous prie de recevoir, Cher Monsieur, l'expression de ma très haute considération et de mon plus profond respect.

Ludovic SEREE de ROCH

